

SPORT EN COMMUN – CHARTE ÉTHIQUE

Sport en Commun est une plateforme numérique panafricaine qui a pour mission de favoriser l'accompagnement et le financement de projets visant un développement par le sport en Afrique.

Les enjeux de développement durable, visant à concilier développement économique, équité sociale, protection de l'environnement, et pratiques de bonne gouvernance, sont ainsi au cœur de la mission de Sport en Commun.

La plateforme s'appuie sur plusieurs valeurs fondamentales : l'égalité, le respect, l'inclusion, l'intégrité, la résilience, l'équité, l'indépendance, la tolérance, l'esprit d'équipe.

Tout utilisateur de la plateforme Sport en Commun s'engage à respecter ces valeurs ainsi que les 10 principes clés de la présente charte éthique.

1 – ÉGALITÉ POUR TOUS

Tout projet, service d'accompagnement ou offre de financement déployé à travers la plateforme Sport en Commun doit impérativement respecter le principe d'égalité pour tous.

L'identité de genre, la nationalité, l'orientation sexuelle, les croyances religieuses et politiques, l'état de santé ou le handicap, l'âge, l'origine sociale et toute autre différence ne peuvent conduire à aucune forme de discrimination ou de ségrégation dans les différentes interactions menées à travers la plateforme Sport en Commun ou autour de cette dernière.

Toute action contraire menée par un utilisateur de la plateforme Sport en Commun peut entraîner son exclusion.

2 – ÉQUITÉ ET RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Pour tout projet déployé à travers la plateforme Sport en Commun, le porteur du projet s'engage à évaluer, éviter, minimiser, réduire ou compenser les risques et impacts potentiels du projet sur l'environnement humain et naturel.

3 – REJET DE LA VIOLENCE

Aucune forme de violence physique ou psychologique ni d'exploitation n'est tolérée. La plateforme Sport en Commun refuse toute forme de harcèlement à caractère moral ou sexuel, d'abus ou de pratiques attentatoires aux personnes. Toute action contraire menée par un utilisateur de la plateforme Sport en Commun peut entraîner son exclusion.

4 – OPPOSITION À LA CORRUPTION

La plateforme Sport en Commun se prémunit contre tout acte de fraude ou de corruption ainsi que tout manquement à la probité. Toute action contraire menée par un utilisateur de la plateforme Sport en Commun peut entraîner son exclusion.

5 – LOYAUTÉ

Tout utilisateur de la plateforme s'engage à faire preuve de loyauté et de transparence vis-à-vis de l'équipe de Sport en Commun concernant les interactions et démarches qu'il pourrait mener suite à l'utilisation des différents services et fonctionnalités de la plateforme Sport en Commun.

6 – CONFLIT D'INTÉRÊTS

Sport en Commun s'assure de la prévention des conflits d'intérêts pour toute interaction menée autour et à travers la plateforme. Chaque utilisateur s'engage également à prévenir l'équipe de Sport en Commun de toute éventuelle situation de conflit d'intérêts dans laquelle il pourrait se trouver durant l'utilisation des offres, services et fonctionnalités déployés sur la plateforme.

7 - INDÉPENDANCE ET NEUTRALITÉ

La validation d'une inscription de tout nouvel utilisateur à la plateforme est du ressort de l'équipe de Sport en Commun en totale indépendance et conformément aux principes de la présente charte.

Pour chaque procédure de sélection de projets gérée par la plateforme, l'équipe de Sport en Commun s'engage à faire preuve d'une entière neutralité.

Elle se réserve par ailleurs le droit de refuser toute éventuelle inscription ou candidature qui ne répondrait pas aux principes de la présente charte ou aux critères d'éligibilité de chaque processus de sélection concerné.

8 - RESPONSABILITÉ PERSONNELLE ET PARTAGÉE

Chaque utilisateur de la plateforme Sport en Commun est impliqué dans les décisions qui le concernent et doit en assumer l'entière responsabilité. L'équipe de Sport en Commun s'engage à orienter chaque utilisateur dans l'utilisation optimale des services et fonctionnalités de la plateforme.

9 - PROTECTION DES DONNÉES

La plateforme Sport en Commun porte une attention particulière au respect de la vie privée des utilisateurs et à la protection des données personnelles dont elle est responsable.

10 - CONFIDENTIALITÉ

Sport en Commun s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires en vue de garantir la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des informations collectées auprès des utilisateurs du service et à prendre toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées aux fins de restreindre les risques de perte, de déformation, de détérioration ou de mauvaise utilisation de celles-ci, ainsi que les risques d'accès aux informations par des tiers non autorisés. Dans le cadre d'interactions non publiques, les utilisateurs de la plateforme s'engagent à respecter les conditions de confidentialité qui seront déterminées pour chaque situation concernée.